

## **Journée des gestionnaires 2010 - Compte-rendu des échanges en tables rondes**

Les tables rondes organisées dans le cadre de la journée des gestionnaires 2010 n'avaient pas pour ambition de définir une ligne de conduite en matière de gestion des espaces naturels pour nos associations, mais bien de permettre l'échange d'opinions entre tous les participants et de nourrir la réflexion individuelle et collective.

Pour alimenter les échanges, plusieurs questions étaient proposées par le modérateur de chaque table ronde :

### **Quelle philosophie ?**

> *La préservation / la restauration des milieux semi-naturels méritent-elles l'attention et les moyens que nous leurs consacrons ? La vraie nature à sauvegarder n'est-elle pas plutôt la nature spontanée ?*

> *Est-il pertinent de restaurer des milieux qui anciennement avaient une utilité économique alors qu'ils ne sont plus rentables actuellement ? La conservation d'une nature subventionnée (MAE p.ex.) est-elle une option durable ?*

> *Le non-interventionnisme n'est-il pas dicté par la peur de mal faire ? Et l'interventionnisme par un besoin de tout contrôler ?*

> *Notre action s'inscrit-elle dans la gestion de la biodiversité ou dans la conservation de la nature ?*

### **Quelle nature ?**

> *Quelle biodiversité, quelle nature veut-on pour nos réserves ? Sur base de quels critères doit-on le décider ? Veut-on conserver la biodiversité (existante ou ayant existé) ou laisser libre cours aux dynamiques naturelles ? (Conserver la nature d'hier ou celle de demain ?)*

> *Nos efforts de conservation doivent-ils être proportionnels au degré de rareté des espèce / habitats ? Doivent-ils prendre en compte d'autres facteurs ?*

> *Comment s'assurer que l'on conserve des écosystèmes fonctionnels plutôt que des 'collections' d'espèces isolées les unes des autres dans un paysage dégradé ?*

> *Les espèces invasives (animales et végétales) ont-elles leur place dans nos réserves naturelles ?*

### **Quelles priorités ?**

> *Quels seraient les éléments à prendre en compte (les conditions nécessaires) pour décider de mettre en place, ou non, une gestion 'interventionniste' ?*

> *Sur quels critères (économiques ? sociétaux ? biologiques ?) se baser pour définir les priorités de conservation ? A quelle échelle spatiale (locale ? régionale ? nationale ? européenne ?) doit-on définir ces priorités ?*

> *Comment établir une 'échelle de valeur' des habitats et espèces à conserver ? (En fonction des menaces auxquelles ils sont confrontés ? de leur rareté ? de leur faculté d'adaptation aux changements futurs, e.a. climatique ?)*

> *Le degré de dégradation des milieux et le degré de dégradation du fonctionnement des processus naturels (connectivité e.a.) sont-ils des critères valables pour définir les priorités d'action ?*

Nous proposons ci-dessous une (difficile !) synthèse des nombreuses idées et opinions échangées en tables rondes. Cette synthèse ne retranscrit évidemment pas toutes les idées et opinions émises, mais met en évidence les points le plus souvent évoqués autour des différentes tables rondes.

## **Gérer ou ne pas gérer ?**

La définition d'une stratégie d'action en conservation de la nature implique une série de choix, souvent subjectifs, dont le premier est peut-être celui-ci : décide-t-on de laisser libre cours aux dynamiques naturelles ou choisit-on de se fixer des objectifs en termes d'habitats ou d'espèces à conserver ?

La décision de laisser libre cours aux dynamiques naturelles implique que l'on se satisfasse de l'évolution spontanée de la nature et que l'on accepte, le cas échéant, la disparition (à l'échelle locale) de certaines espèces. Cette non-gestion a l'avantage d'être peu coûteuse. D'autre part, notre patrimoine naturel étant un bien commun, les stratégies visant à conserver ce patrimoine doivent répondre aux attentes de différents groupes sociaux. La gestion conservatoire telle que pratiquée actuellement reflète peut-être la mainmise d'une partie des citoyens (les naturalistes) sur (une partie de) notre patrimoine naturel, renforcée par l'appréhension de certains vis-à-vis de l'acquisition foncière comme moyen de conservation des espaces naturels.

De nombreux participants ont le sentiment qu'une non-gestion, dans notre contexte ouest-européen, est rendue impossible par le manque d'espace pouvant être consacré à la conservation de la nature. Une non-gestion mènerait à une simplification des espaces naturels (retour au milieu forestier sur tous les espaces non gérés) et à une diminution de leur diversité faunistique et floristique. Par ailleurs, si l'on considère que l'Homme fait partie de la nature, son intervention n'est-elle pas naturelle ? L'influence de l'Homme étant omniprésente sur Terre (notamment par le biais du réchauffement climatique), la nature « sauvage » existe-t-elle encore ? Lorsque l'on choisit de gérer, la gestion doit être peu coûteuse, voire rentable (valorisation des produits).

## **Pourquoi gérer ?**

Le choix de gérer les espaces naturels est motivé/justifié par la volonté de :

- conserver des espèces ou des habitats rares (la rareté a l'avantage d'être un critère mesurable, mais il dépend de l'échelle spatiale considérée et ne semble pas suffisant comme critère pour orienter la gestion d'un espace naturel, certaines espèces étant rares parce qu'elles ont subi une régression alors que d'autres ont toujours été rares) ;
- conserver des espèces, des habitats ou des paysages patrimoniaux (mais la notion de « patrimonial » est subjective) ;
- conserver une diversité de milieux semi-naturels (face au sentiment qu'une non-gestion mène à une simplification des milieux) ;
- conserver la capacité de production de biens et services de la nature (mais rien ne garantit qu'une non-gestion ne soit pas plus efficace pour répondre à cette attente) ;
- répondre aux exigences de l'Union européenne (obligation de résultats en termes de conservation d'espèces et d'habitats ; la non-gestion semble trop aléatoire pour répondre à cette obligation) ;
- obtenir des résultats à court terme (perceptibles dans la durée d'une vie humaine, alors que les processus naturels s'expriment sur des durées beaucoup plus longues) ;
- limiter le développement des espèces invasives (mais les espèces invasives ne sont-elles finalement pas plus naturelles que les espèces maintenues artificiellement par des actions de gestion coûteuses ?).

## Gérer pour quoi ?

Lorsque l'on décide de gérer, quelle qu'en soit la motivation ou la justification, on définit nécessairement des objectifs à atteindre et souvent on espère obtenir des résultats mesurables. Là aussi c'est une question de choix : gère-t-on pour conserver des espèces ? pour conserver des habitats ? pour conserver la fonctionnalité des écosystèmes ? pour suppléer aux perturbations naturelles (tempêtes, incendies ...) qui n'ont plus assez de place pour s'exprimer chez nous ?

La notion de gestion pour la conservation d'une espèce ou d'une collection d'espèces semble bel et bien dépassée et remplacée dans la pratique par la conservation des habitats (au sens de formation végétale), des écosystèmes et de leur fonctionnalité ou encore des dynamiques naturelles. Les actions menées pour la conservation de différentes espèces sur un même site peuvent être contradictoires et parfois même entraîner des conflits entre des naturalistes spécialistes de différents groupes d'espèces. Ceci dit, l'entrée « espèce » garde son intérêt dans le cas d'espèces « parapluies » (dont les exigences écologiques sont telles que la conservation d'une espèce garantit la conservation de nombreuses autres espèces associées) ou d'espèces charismatiques et représentatives d'un type d'habitat/biotope particulier (p.ex. le Triton crêté pour la conservation des mares prairiales).

La fonctionnalité des écosystèmes semble être un objectif incontournable de la conservation de la nature, mais comment la définir, la mesurer, et s'assurer que la gestion des espaces naturels répond bien à cet objectif ? La connectivité entre les espaces naturels protégés, qui est souvent intégrée dans les stratégies de conservation de la nature, est un élément visant à garantir la fonctionnalité des écosystèmes.

La dynamique des écosystèmes est liée à divers types de perturbations naturelles (tempêtes, incendies ...) qui ne semblent plus pouvoir s'exprimer dans les espaces trop restreints consacrés à la nature en Europe de l'Ouest. La gestion des espaces naturels peut avoir pour vocation de suppléer à ces perturbations naturelles en tentant de les reproduire artificiellement.

## La mise en réserve, une solution ?

La mise en réserve d'espaces naturels semble répondre à un besoin de protéger, dans l'urgence, la moindre parcelle ayant un intérêt biologique avéré ou potentiel (la notion d'intérêt biologique étant difficile à définir). Ces réserves sont vues comme des réservoirs d'espèces, des populations sources pour la recolonisation de sites qui feront l'objet d'une restauration écologique dans le futur. Dans l'urgence, il semble préférable d'allouer les budgets disponibles pour la conservation de la nature à l'acquisition de terrains plutôt qu'à la gestion des terrains déjà acquis.

La mise en réserve n'est pas LA solution pour enrayer la perte de biodiversité et il ne faut pas se cacher derrière la création de réserves pour tout laisser faire ailleurs. Il faut tendre vers (et contribuer à) une évolution des mentalités et des politiques en matière d'environnement, mais dans l'urgence la nécessité d'augmenter les surfaces mises en réserve semble faire l'unanimité.

La mise en réserve doit s'accompagner d'actions de sensibilisation et d'éducation d'un public le plus large possible et doit permettre d'instaurer le dialogue entre les différents utilisateurs des espaces naturels (e.a. agriculteurs, forestiers, chasseurs, artistes ...).

## Mais encore ?

La gestion et la non-gestion ne sont pas des points de vue exclusifs sur les stratégies de conservation de la nature à adopter et peuvent au contraire être complémentaires. N'oublions donc pas que la non-gestion est une voie de conservation de la nature. Le seul danger n'est-il pas celui de la pensée unique ?